



COMPTE RENDU CTL du 12 avril 2022 Enveloppe des Conditions de Vie au Travail

Séance ouverte à 9h00

Étaient présents pour l'administration :

Mme GABELLE (présidente)

Mme LECHEVALIER

M. LERAY

M. DAUVERGNE

M DE ASSIS

M PERIGAUD

Mme FROMENT et Mme TOULZAC – (rédactrices).

Pour les organisations syndicales :

CGT – FO – CFDT/CFTC et SOLIDAIRES

Deux déclarations liminaires ont été lues par FO puis par la CGT (vous trouverez notre liminaire en pièce jointe).

Suite à l'accord (bien que largement insuffisant) d'octobre dernier sur la reconnaissance de l'engagement des agents, une enveloppe de 10 millions d'euros a été mise en place par la DGFIP pour l'amélioration des conditions de travail des collègues. Localement, cette enveloppe est évaluée à environ 63 632 € pour le département soit un peu moins de 110 euros par agent.

À la lecture de notre liminaire vous comprendrez la ligne de conduite qui a guidé les représentants de la CGT Finances Publiques tout au long de ce Comité Technique Local (CTL). En effet, nous restons et resterons toujours vigilant quant à la répartition équitable de l'enveloppe afin que celle-ci bénéficie à l'ensemble des agents. Ainsi, notre organisation syndicale a œuvré, lors de ce CTL, tout comme lors des deux groupes de travail qui l'ont précédé, dans un souci d'équité pour l'ensemble des 580 collègues du département.

Pourtant, avant d'aller siéger à ce CTL nous n'étions pas dupes, notre crainte étant que la montagne accouche d'une souris. Et en effet, pas de révolution pour vos conditions de travail au quotidien et rien sur votre pouvoir d'achat, mais pour certains et certaines uniquement des petites compensations qui ne révolutionneront pas les conditions de travail.

Durant ce CTL, la CGT Finances Publiques a tenté, mais en vain, d'obtenir des rétributions directes au profit des agents sous forme de chèque, carte ou autre format qui auraient pu (même faiblement) augmenter le pouvoir d'achat des collègues.

Malheureusement, cette proposition a toujours été balayée par l'administration d'un revers de la main.

L'enveloppe totale était de 63 632,00 euros et a été répartie en quatre axes selon les propositions validées par ordre de priorité (cette enveloppe a été volontairement gonflée de 5000 euros au cas où notre direction se verrait attribuer une enveloppe supplémentaire :

- le cadre de vie au travail : 38 140,00 euros
- démarche écoresponsable : 9 614,00 euros
- sensibilisation à l'innovation : 288,00 euros
- responsabilité sociale de la DGFIP: 19 290,00 euros

Vote :

Pour : FO, Solidaires et la CFDT/CFTC

Abstention : CGT

Nous avons choisi de nous abstenir de voter pour ce budget, non pas en oppositions aux propositions faites et validées, mais bien en raison de l'exclusion de principe de nombreuses demandes de nos collègues quant à l'obtention de cartes ou chèques (vacances, culture, Etik...). Nous déplorons que le principe d'abondement n'ait pas été retenu, alors que la demande était forte surtout dans le contexte actuel.

Séance levée à 11H45

Les élus CGT FP 87 :

Arnaud-Guilhem Fabry – Valérie Landuré et Frédéric Giloupe (expert)



BULLETIN D'ADHESION



NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : OUI NON

Adresse courriel de la section : cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>



**POUR LE MAINTIEN
DE NOS MISSIONS
ET LA FIN DES RÉORGANISATIONS INCESSANTES**

#jevotecgt

